

Fiche Technique : audit réglementaire industrie Côte d'Ivoire

Objectifs de la mission

Mission de conseil visant la conformité réglementaire environnementale et la performance opérationnelle des sites industriels en Côte d'Ivoire.

- Sécuriser les autorisations environnementales et la démonstration de conformité.
- Réduire les risques juridiques, techniques et opérationnels; préparer les inspections.
- Fournir une matrice de conformité et un plan d'action hiérarchisé, réaliste et chiffré.
- Aligner conformité opérationnelle, exigences légales et ISO 14001/PGES.
- Améliorer la performance (eau, énergie, déchets), limiter les arrêts et pannes.
- Renforcer la gouvernance, la traçabilité des preuves et la relation avec les autorités/parties prenantes.

Livrables clés: matrice de conformité argumentée, plan d'action priorisé avec responsables/délais, preuves opposables et restitution structurée.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE, production et maintenance.
- Usines en zones industrielles, plateformes logistiques, exploitants de carrières/mines.
- Promoteurs et chantiers soumis à autorisation environnementale et EIES/PGES.
- Secteurs: agroalimentaire/boissons, matériaux/cimenteries, BTP, environnements portuaires (Abidjan, San Pedro).
- Sites situés à Abidjan, Yopougon, San Pedro, et bassins d'activité du Centre et du Nord.

Durée de la mission

Durées indicatives, ajustées selon la taille du site, la complexité des procédés et la maturité documentaire.

Phase	Objectif principal	Durée
Préparation	Cadrer le périmètre et les textes applicables	1 à 2 semaines
Visite de site	Constater et recueillir les preuves	2 à 4 jours
Analyse	Établir la matrice de conformité	1 semaine
Plan d'action	Prioriser et planifier les actions	1 semaine
Restitution	Valider et lancer la mise en œuvre	1 à 2 jours

Démarche / Méthodologie

1) Préparation documentaire et cadrage

- Recensement des textes applicables; analyse des autorisations, EIES et PGES.
- Vérification des registres (déchets, métrologie, analyses, procédures).
- Grilles de constat sur mesure; critères d'évaluation et preuves attendues.
- Réunion de lancement; planification collecte documentaire et visite.

2) Visite de site, constats techniques et entretiens

- Observation des procédés, stockages, dépotage, réseaux d'effluents, dispositifs de traitement et émissions.
- Entretiens ciblés: production, maintenance, QHSE, logistique, prestataires.
- Preuves factuelles (photos, relevés) reliées aux exigences juridiques.
- Classement des anomalies par criticité; valorisation des bonnes pratiques.

3) Analyse de conformité et matrice des écarts

- Lien exigence–constat–preuve–action; recommandations argumentées.
- Priorisation selon gravité, probabilité, visibilité, coût et délai.
- Mesures organisationnelles/documentaires, maintenance, investissements si besoin.
- Alignement avec ISO 14001; restitution synthétique des risques et gains rapides.

4) Plan d'action priorisé et restitution

- Feuille de route avec responsables, jalons, preuves à produire et budget.
- Validation par la direction; arbitrages techniques et calendaires.
- Préparation des inspections et mise en cohérence des dossiers.

5) Suivi initial et ancrage durable

- Mise en œuvre initiale, indicateurs simples et gouvernance de suivi.
- Collecte/archivage des preuves, standardisation des gabarits et contrôles 1er niveau.
- Intégration PDCA/ISO 14001; audits internes et digitalisation pragmatique.
- Amélioration continue, réduction des aléas et relation constructive avec les autorités.